



## LE DOSSIER

Créée en 2014, l'Association Zédaga œuvre à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et à la réussite des élèves issus de régions défavorisées du Bénin

# Solidarité internationale

<b>Mobilité</b> Bornes de recharge pour véhicules électriques .....	10
<b>Jeunes</b> Inscriptions au centre aéré et aux jobs d'été ouvertes .....	11
<b>Seniors</b> La police sensibilise les aînés aux escroqueries .....	12
<b>Culture</b> Théâtre HAVIVA ou l'histoire d'une résistante de l'ombre .....	13

Dossier	4-6
Côté Mairie	7
Dans le rétroviseur	8-9
Développement durable	10-11
Social – Écoles	11-13
Espace culture	13-14
Le coin des associations	15
Exposition intercommunale «éphémère et durable»	16



**Elisabeth Gabus-Thorens**  
Maire

### **Les communes ont-elles un rôle à jouer dans la coopération au développement ?**

*Notre monde actuel est en souffrance. L'actualité le démontre quotidiennement. Migrations, pauvreté, catastrophes climatiques, guerres, notamment, en sont les témoins.*

*Depuis les années 1970, l'ONU souhaite qu'un effort particulier soit fait pour permettre le développement des pays les moins favorisés. En 2000, à l'occasion du passage au nouveau millénaire, les objectifs pour le développement ont été précisés: mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes, réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle, combattre le sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial.*

*Afin de permettre la réalisation de ces objectifs, il est demandé à toutes les institutions politiques, pays, cantons et communes d'apporter leur pierre à l'édifice, notamment en y consacrant une part définie de leur budget de 0.7%, respectivement du PIB ou du budget.*

*Il est donc essentiel de participer à cet élan. Une goutte d'eau dans la mer? Peut-être. Pourtant, si chaque institution agit, tant au niveau national, cantonal que communal, nous pouvons espérer des résultats concrets et positifs. Et de fait, les projets subventionnés se déploient dans les pays concernés et sont repris par les autochtones, apportant du bien-être et de l'équilibre à la population.*

*Ainsi, la participation financière permet d'apporter une aide très concrète dans les pays défavorisés. Elle permet également une sensibilisation dans notre commune aux problématiques du développement. En se penchant régulièrement sur les dossiers qui nous sont soumis, le Conseil administratif, les membres de la Commission sociale et du Conseil municipal découvrent une réalité différente dans laquelle ils peuvent être acteur. En attribuant une part du budget communal, ils posent également un acte fort, affirmant que notre richesse, qui souvent provient également de certains de ces pays, n'a de sens que si tous les pays peuvent souhaiter, à terme, apporter le même bien-être à leur population.*

*Qu'espérer de mieux qu'un monde sans migration contrainte et sans guerre, qui se développe de manière harmonieuse, où chacune et chacun peut vivre chez soi avec des moyens suffisants et développer ses compétences pour apporter à la société dans laquelle il vit ce dont elle a besoin ?*

*En participant à l'effort de solidarité internationale, Confignon apporte une aide, certes modeste, mais efficace et joue ainsi son rôle dans l'effort universel proposé pour participer à un monde plus juste.*

Éditeur:

**Commune de Confignon**  
Promenade des Rêveries 2  
1232 Confignon  
T: 022 850 93 93  
F: 022 850 93 92  
communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication:  
**Elisabeth Gabus-Thorens**

Coordination:  
**Conseil administratif,**  
**Isabel Jan-Hess**, responsable des services Culture et Communication.

Crédits photos (n° de page):  
**Association Zédaga** (1, 6)  
**F. Lamiot** / wikimedia.org (2)  
**John Ghent** / bugwood.org (2)  
**François de Limoges** (3, 7, 8-9, 14)  
**Emp'ACT** / FGC (4, 6)  
**Swissaid Genève** / FGC (5)  
**MivPiv** / Canva, Gettyimages (7)  
**Arthur Miffon** / Antigel (9)  
**Mairie de Confignon** (10)  
**Studio Panpan** / Concours DD Ge (11)  
**TPG** (11)  
**Atelier XL** / Centre Aéré (11)  
**Croc'n'Mouv** / globalnutrition.ch (12)  
**CapEmploi** (13)  
**Léa Charrière** / Haviva (13)  
**Fred Mertz** / Gianfranco (14)  
**J.-P. Ziegenhagen** / Artisan'Art (15)  
**Culture & Rencontre** (15)  
**Phillippe Vollenweider** / APECC (15)  
**Atelier Schnegg** / Jacques Berthet (16)  
**Tour de Romandie** (16)

Impression:

**Imprimerie G. Chapuis SA**  
Imprimé sur du papier 100 % recyclé  
(Certifié FSC®Recycled, Ecolabel Européen, Ange Bleu et ISO 14001)





## LE DOSSIER

Champ du riz de l'entrepreneur Doh Koudzo, emp'ACT

# Presque 20 ans d'engagement solidaire

## La solidarité internationale

La solidarité internationale à Confignon s'ancre officiellement dans une décision du Conseil municipal datant de 2005. Une motion demandant d'affecter le 0.7% du total des dépenses inscrites au budget « à la solidarité internationale, la coopération au développement, la promotion de la paix et la défense des droits sociaux de la personne » avait été déposée en 2004 par quatre personnes issues de partis différents; après des débats nourris au sein des instances politiques, le Conseil municipal a finalement décidé, après amendement, d'y destiner le 0.7% des revenus de l'impôt des personnes physiques et morales uniquement, sous la forme de subventions à octroyer à des « organismes compétents œuvrant dans ce domaine, notamment la Fédération Genevoise de Coopération ».

Pourquoi 0.7%? En 1970 déjà, l'ONU lançait un appel pour que les nations les plus riches consacrent au moins 0,7% de leur Revenu National Brut à la coopération au développement: « *chaque pays économiquement avancé accroîtra progressivement son aide officielle à la*

*croissance des pays en voie de développement et s'efforcera particulièrement d'atteindre, au milieu de la décennie au plus tard, un montant minimum en valeur nette de 0.7% de son produit national brut aux prix du marché* ».

En 2020, malgré l'engagement très important des communes genevoises (près de la moitié de l'ensemble des contributions des communes suisses), seules treize, dans notre Canton, atteignaient cet objectif; Confignon contribuait à hauteur de 0.36% de ses charges de fonctionnement. En 2015, compte tenu des difficultés financières de la Commune, la contribution a été baissée au 0.5% des revenus fiscaux et représentait donc un pourcentage encore inférieur sur l'ensemble des charges. En revenant au 0.7% dans le budget 2024, Confignon renforce notamment son soutien au cheminement vers les 17 objectifs de développement durable (ODD) que les pays membres des Nations Unis se sont engagés à atteindre pour 2030.

Par le biais des subventions en matière de solidarité internationale, Confignon s'implique dans trois domaines d'intervention:

**la coopération au développement, l'aide humanitaire et les droits des personnes.**

**Les projets de coopération au développement** doivent viser la satisfaction des besoins fondamentaux et contribuer à la promotion d'un développement autonome et durable. Il s'agit notamment de soutenir la souveraineté alimentaire des populations par le développement rural, la création d'emplois grâce à la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale, la formation, ainsi que la mise en place d'activités sociales, éducatives et sanitaires.

Dans ce domaine, la Commune fait appel à l'expertise de la Fédération genevoise de coopération, qui reçoit la moitié du budget alloué.

Le solde, soit CHF 38'750.- en 2024, est destiné à des petites organisations basées sur le canton de Genève.

**Les actions d'aide humanitaire** ont pour but de contribuer, par des mesures de secours, à la sauvegarde de la vie humaine. Elles sont notamment destinées aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés. Confignon subventionne dans ce contexte des organisations d'envergure telles que Caritas Suisse, Medair, Médecins sans Frontières ou encore le Comité international de la Croix-Rouge; ces dernières ont en effet le savoir-faire complexe, les infrastructures et la logistique nécessaires à intervenir dans les situations d'urgence.

Concernant **les droits des personnes**, les mesures soutenues doivent

contribuer à renforcer le respect des droits fondamentaux au sein des communautés particulièrement défavorisées, menacées ou discriminées. Font également partie de cette dernière catégorie les actions de sensibilisation aux problématiques Nord-Sud.

Le budget ordinaire alloué à la solidarité internationale s'élève à CHF 77'500.- pour 2024; un montant supplémentaire de CHF 14'500.- est destiné aux aides humanitaires d'urgence.

La Commune reçoit en moyenne 50 demandes de subvention par année; après une première analyse et l'éventuelle demande de compléments, l'administration traite ensuite uniquement les dossiers complets et correspondant aux critères (au nombre de 27 en 2023).

A qualité égale, les projets impliquant une habitante ou un habitant au sein de l'institution seront favorisés, afin d'encourager et valoriser l'engagement citoyen et le lien avec la Commune dans ce domaine. Les attributions sont effectuées deux fois par année, généralement en mai et novembre; les montants sont validés par la Commission sociale, sport, santé, vie associative sur la base des propositions soumises par la magistrate déléguée. Les subventions allouées dépassent rarement les CHF 5'000.- par projet, un soutien sur plusieurs années peut néanmoins être accordé. Les associations subventionnées doivent nous tenir au courant du déroulement des projets ainsi que de leur aboutissement.

Pour donner un aperçu concret de l'action de Confignon en matière de solidarité internationale, nous avons sollicité deux institutions partenaires, que nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous.

## La FGC, partenaire de Confignon pour financer les projets de développement

La Fédération genevoise de coopération (FGC) incarne un pan de l'esprit de Genève: l'engagement de la société civile mobilisée pour construire des sociétés plus justes et équitables. Créée en 1966, la FGC rassemble actuellement une soixantaine d'organisations genevoises actives dans la coopération au développement avec leurs partenaires locaux.

Le modèle de gouvernance mis en place à l'époque a permis de nouer des liens solides d'une part avec des ONG et leurs partenaires dans les pays du Sud, d'autre part avec les collectivités publiques partenaires, aux niveaux communal, cantonal et fédéral; la FGC fait l'interface entre ces différentes parties prenantes. Au fil du temps, les relations de confiance nouées avec les pouvoirs publics n'ont cessé de se développer: en 2022, la Confédération, l'État de Genève, la Ville de Genève et

24 communes genevoises, dont Confignon, ont financé les activités de la FGC et de ses organisations membres, déléguant à la Fédération une partie de leur action de solidarité internationale.

### Un rigoureux processus d'analyse

Grâce à ces partenariats, la FGC finance:

- les projets de développement de ses ONG membres dans les pays du Sud (lire ci-dessous);
- les projets d'information et de sensibilisation du public genevois aux enjeux globaux, ainsi que les activités de sensibilisation de la FGC elle-même dans ce domaine, comme les tables rondes ou la collaboration avec la chaîne de télévision Léman Bleu pour réaliser le magazine *Esprit solidaire*;
- les projets de partage des savoirs de ses organisations membres (seule la Confédération finance ce volet d'activités);
- le fonctionnement de son Secrétariat.

La FGC et ses commissions d'experts bénévoles se chargent du suivi des projets.

À l'issue d'un rigoureux processus d'analyse et de validation, ceux-ci reçoivent le label de la FGC qui en garantit la qualité, la pertinence, la faisabilité et la durabilité grâce à des critères exigeants. La fiabilité des partenaires locaux et l'analyse des risques sur le terrain sont également prises en compte. L'apposition du label ouvre la période de financement, celui-ci étant réparti entre plusieurs collectivités partenaires. Durant cette période et jusqu'à la clôture du projet, le Secrétariat assure un suivi minutieux des résultats prévus ainsi qu'un strict contrôle financier des dépenses.



## Soutenir l'entrepreneuriat agricole durable au Togo



Parmi les projets de développement financés à travers la FGC, avec le soutien notamment de Confignon, figure celui d'emp'ACT (anciennement Genève-Tiers Monde), sur l'entrepreneuriat agricole durable au Togo.

**Ses objectifs?** Favoriser le développement économique de 14 villages de la région centrale du pays, permettre aux communautés paysannes de se professionnaliser, d'accroître leur niveau de vie et leurs sources de revenu. L'amélioration des techniques de production vise également l'adaptation des petites exploitations agricoles aux changements climatiques.

Le projet est articulé autour de l'amélioration de la rentabilité de deux filières existantes sous-exploitées. Celle du soja biologique, très demandé sur le marché européen, et celle du riz, l'une des principales sources d'alimentation au Togo. En parallèle, il s'agit de développer deux nouvelles filières prometteuses: le cacao bio et l'aviculture (élevage de volaille, en particulier de poulet), dont la production nationale ne couvre pas la demande.

De plus, quelque 600 producteurs et productrices, dont près de 250 femmes, sont formés et accompagnés pour développer des compétences d'entrepreneurs et entrepreneuses agricoles. Le projet s'adresse en particulier aux jeunes et aux femmes, en les organisant autour de coopératives de production, de transformation et de commercialisation. Des mécanismes de financement adaptés aux familles paysannes sont développés avec des institutions de microfinance partenaires. La commune de Confignon a contribué au financement de ce projet à hauteur de CHF 10'000.- en 2022, ajoutant sa pierre à la construction de l'édifice de solidarité internationale genevois.

**Catherine Dubouloz Chantre**

*Chargée de communication de la Fédération genevoise de coopération (FGC).*

## Zédaga – Association suisse de soutien à la formation continue des enseignants du Bénin

Créée en 2014, notre association est active dans le domaine de l'éducation au Bénin, l'un des pays prioritaires en Afrique de l'Ouest pour la coopération suisse qui y est présente depuis plus de 40 ans. C'est dans ce cadre que Confignon, à l'instar de 33 autres communes genevoises ainsi que de fondations et fonds privés, a régulièrement apporté une contribution financière à nos actions qui s'articulent autour de 5 objectifs:

- soutenir la formation continue et le perfectionnement des enseignantes et enseignants du Bénin;
- développer l'accès aux ressources éducatives (pédagogiques et didactiques);
- pérenniser l'accès à la formation à travers la mise en place de centres de ressources équipés d'outils numériques;
- s'appuyer sur des enseignantes et enseignants béninois préalablement formés à exercer la tâche de relais pédagogiques auprès de leurs collègues;
- octroyer des bourses permettant à de jeunes enseignants en situation précaire de parfaire leur formation pédagogique initiale dans une École Normale Supérieure béninoise.

Pour ce faire, Zédaga s'appuie sur des professionnels de l'éducation qui œuvrent de manière bénévole tant en Suisse qu'au Bénin. À cet effet, notre association peut se baser sur les connaissances du terrain que ses fondateurs ont acquises lors de leurs divers séjours au Bénin, à 15 reprises à partir de 2009.

Dans la lignée des nombreux projets de formation menés au Bénin depuis 2014, la pérennisation des activités sur place et l'autonomisation des structures soutenues sont deux aspects incontournables de notre politique de coopération en matière éducative.

Un accent particulier est accordé à l'encadrement des enseignants dans le nord du pays où – à travers des initiatives visant au dialogue inter-religieux pour lutter contre les extrémismes djihadistes – l'éducation offre un véritable rempart contre toute forme de radicalisation.

Dans le cadre de nos projets, la commune de Confignon a participé dès 2016 à l'équipement de nos centres de ressources, tant à Cotonou en collaboration avec l'ONG Planète Éducative qu'au nord du pays à Kandi, Banikoara et Kérou en partenariat avec la Fondation Vie Pour Tous: ces deux structures béninoises précitées poursuivent – entre autres buts – une mission sociale œuvrant à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans des zones pauvres.



Confignon a également favorisé la prise en charge financière de nos modules de formation: ainsi, en 2023, nos relais pédagogiques béninois ont animé 14 séminaires qui ont permis à 753 enseignantes et enseignants issus de régions défavorisées de parfaire leurs connaissances didactiques et informatiques.

À l'heure où nous nous apprêtons à fêter en 2024 les 10 ans de Zédaga, nous savons gré les autorités de Confignon de leur soutien, conscients que notre démarche s'inscrit dans une vision commune de l'aide au développement.

**Pascal Emery & Pierre-Yves Pettina**

*co-fondateurs et co-présidents de l'association Zédaga*

Pour en savoir plus, nous vous invitons à visiter les liens suivants:

- [www.confignon.ch/politique solidarite](http://www.confignon.ch/politique_solidarite)
- [www.fgc.ch](http://www.fgc.ch)
- [www.zedaga.ch](http://www.zedaga.ch)